

Certificat de bonne qualité. (Modèle n° 8.)

Nous soussignés, courtiers de commerce à
département d _____ dûment patentés et assermentés,
certifions avoir reconnu concurremment avec les sieurs

de la douane de cette ville, délégués à cet effet, que les
kilogr. de morue destinés par le S^r
à être expédiés en Espagne par le bureau d _____
sont de pêche française, de bonne qualité, bien conditionnés, et proviennent
de la pêche de 18 _____

Déclarons en outre que les _____ contenant
ladite morue, au nombre de _____
ont été marqués et numérotés de n° _____ à n° _____ inclusivement.

En foi de quoi nous avons délivré le présent, pour valoir ce que de
raison.

Fait à _____ le _____ 18 _____

Les _____ de la Douane, Les Courtiers de commerce,

Vu par nous
de la Douane

Vu par nous
Président du tribunal de commerce,